



LE COURRIER DE CHEVRY

n°98



Meilleurs Voeux pour 2026 !!!

Crédit photo : Laurent Deshayes

Janvier - Février - Mars 2026



Didier FOURDRAIN
Maire



Isabelle ROBBENS
1ère adjointe



Muriel PLANADE
2ème adjointe



Claude D'ESTAMPES
3ème adjoint



Karine BESNAULT



Patricia CHAMAUX



Lionel TANGUY



Audrey HOFLACK



Hubert DUBOIS



Jean-Christophe DISANT



Frédéric FELICETTI



Xavier LEBAS



Les hameaux de Chevry-en-Sereine

Bois Ramort

Le Bourg

Epigny

Grand Courcelles

Launoy

Le Nid du Corbeau

Petit Courcelles

Villechasson

Villeflambeau

Villefranche



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS DE MONTEREAU

BARBEY

BLENNES

CANNES-ÉCLUSE

CHEVRY-EN-SEREINE

COURCELLES-EN-BASSÉE

DIANT

ESMANS

FORGES

LA BROSSE-MONTCEAUX

LA GRANDE-PAROISSE

LAVAL-EN-BRIE

MAROLLES-SUR-SEINE

MISY-SUR-YONNE

MONTEREAU-FAULT-YONNE

MONTMACHOUX

NOISY-RUDIGNON

SAINT-GERMAIN-LAVAL

SALINS

THOURY-FERROTTES

VARENNES-SUR-SEINE

VOULX

Le mot du Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,
Les incertitudes politiques et l'absence de budget pour le pays entraînent le blocage et le retard des subventions. Dans ce contexte notre demande pour la rénovation des huissieries Nord de la Mairie n'a pas été retenue. Un nouveau dossier a été déposé en espérant une issue plus favorable en 2026.
Les travaux pour l'installation des jeux près du City Park devraient se dérouler en février prochain.
Les abords de notre route vicinale VC 1 ont été renforcés par notre CCPM (p 12) permettant une meilleure sécurité pour les véhicules mais entraînant de ce fait des comportements dangereux avec des vitesses excessives.
Nous remercions également notre Communauté de Communes pour l'installation de l'abri vélo proche de l'arrêt des bus et de nos écoles (p 12).
A l'occasion de la Toussaint du 1^{er} Novembre, nous avons reçu beaucoup de remerciements pour la tenue impeccable de notre cimetière (p 12) et de félicitations lors de la cérémonie du 11 Novembre pour l'entretien de notre place de l'église (p 12). Merci à Thierry et David.
Merci aux Calèches de la Sereine d'avoir convoyé le Père Noel. Un moment toujours festif et convivial. Au menu : Huîtres et diverses douceurs dont le bienvenue hydromel chaud de nos amis de La Fontaine de Déméter (cf p 20). Rdv en mai pour notre rassemblement équestre annuel.
Nos plus vifs remerciements aussi au Majestic de nous avoir permis d'accueillir dans notre église rurale un exceptionnel concert avec une troupe d'artistes de renommée mondiale (p 9) !
En mars, nous élirons de nouveaux conseillers municipaux remplis d'enthousiasme et d'ambition pour notre village. Pensez à vous inscrire sur la liste électorale et découvrez les nouvelles modalités de ce scrutin (p 11).
Mais déjà et sans attendre, nos associations sont mobilisées pour 2026 qui sera une année musicale : Le S.I avec ses traditionnels St Patrick en mars et la Fête de la musique en juin et une série de 4 concerts déjà planifiés par Chevry-Patrimoine dans notre église. Lire-Ecrire-Dire nous offrira ses délicieuses soirées préparées et répétées durant ses studieux ateliers (p 20).
« ainsi, Chevry avance, moderne sans trahir ses racines, tranquille sans être figé ! » *

Toute l'équipe municipale et le personnel de la mairie se joignent à moi pour vous présenter leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année et vous convient le 23 janvier aux traditionnels vœux du Maire.
Bien amicalement,

Didier Fourdrain, Maire

* Claude d'Estampes : Chevry-Patrimoine. extrait de CHEVRY EN SEREINE EN GATINAIS, Edition déc. 2025, 15€



Le sommaire :

- **RETOUR EN IMAGES P 6-8**
- **ACTUALITÉS P 9**
- **TRAVAUX ET ENTRETIEN P 10**
- **VIE DU VILLAGE P 11-12**
- **ENFANCE / JEUNESSE P 13-14**
- **HISTOIRE P 15-16**
- **PAS LOIN DE CHEZ NOUS P 17**
- **BON A SAVOIR P 18**
- **CULTURE ET ASSOCIATIONS P 19**
- **AGENDA P 20**
- **JUMELAGE AVEC STARZACH P 21**
- **LES PROFESSIONNELS P 22**
- **DIVERTISSEMENTS P 23**

Le Courrier de Chevry

Directeur de la publication : Didier Fourdrain

Maquette : M. Bance - mise en page : K. Besnault

Corrections : comité de rédaction

Dépôt légal : n°2001 ARC 018

Les procès verbaux publiés dans ces pages sont des extraits ; la version intégrale est consultable en mairie ou sur le site communal : www.chevryensereine.fr

Procès verbal du Conseil Municipal du 9 juillet 2025

ORDRE DU JOUR :

- Nomination du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la séance du 04 mars 2025
- Rapport des décisions du Maire
- Définition d'un accord local pour la répartition des sièges du Conseil Communautaire de 2026
- Modification du périmètre du SDESCM par adhésion de la commune de Savigny-le-Temple et Quincy-Voisins
- Création d'un poste d'agent technique territorial à 35h
- Opposition à l'implantation d'éoliennes sur le territoire communal
- Questions diverses

Mme Audrey HOFLACK a été élue secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 07 avril 2025 est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Rapport des décisions prises par le Maire en application de l'article L.2122-22 du CGCT

Décision n° 04/2025 du 14/05/2025

OBJET : « NON EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN »

Terrain sis Rue de Courcelles - Villefranche - 77710 Chevry-en-Sereine
Cadastré section ZC n°394-395 pour 126 m²

Décision n° 05/2025 du 25/06/2025

OBJET : « NON EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN »

Terrain sis 7 rue du Bois de la Forge - 77710 Chevry-en-Sereine
Cadastré section AB n°157 pour 1053 m²

Délibération n°DE_2025-14

Définition d'un accord local pour la répartition des sièges du Conseil Communautaire de 2026

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des présents et représentés :

- de prendre acte de la proposition de la répartition des sièges du Conseil Communautaire selon l'entente locale exposée ci-dessus, pour le mandat 2026-2032 et d'y émettre un avis favorable ;
- d'autoriser M. le Maire à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Délibération n°DE_2025-15

Modification du périmètre du SDESCM par adhésion de la commune de Savigny-le-Temple et Quincy-Voisins

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- . APPROUVE l'adhésion des communes de Savigny-le-Temple et Quincy-Voisins.
- . AUTORISE Monsieur le Président du SDESCM à solliciter Monsieur le Préfet de Seine-et-Marne afin que soit constatée, par arrêté inter préfectoral, l'adhésion précitée.

Délibération n°DE_2025-16

Création d'un poste d'agent technique territorial à 35h

Après en avoir délibéré l'assemblée décide à l'unanimité des présents et représentés :

- . d'adopter la proposition du Maire
- . de modifier le tableau des emplois
- . d'inscrire au budget les crédits correspondants
- . que les dispositions de la présente délibération prendront effet au 01/08/2025
- . informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat

Délibération n°DE_2025-17

Opposition à l'implantation d'éoliennes sur le territoire communal

Le Conseil Municipal a été récemment informé de prospections visant à planter des éoliennes industrielles sur ou à proximité du territoire de la commune de Chevry en Sereine.

Pour rappel, il a été demandé par le Préfet de Seine-et-Marne aux élus de définir des zones d'accélération pour le développement des énergies renouvelables ce qui a été acté par la délibération n°DE-2025-05, où le Conseil Municipal de Chevry-en-Sereine a clairement mentionné le potentiel non réaliste d'une implantation d'énergies éoliennes sur son territoire.

Cependant, les élus de la commune souhaitent rappeler leur attachement à la préservation de son environnement, et souligne que :

Une mare naturelle protégée au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme, répertoriée au titre des éléments remarquables du territoire, est présente sur la commune à la parcelle cadastrée ZN n°164. Cette mare, inscrite au Plan Local d'Urbanisme (PLU), constitue un écosystème fragile et un habitat d'intérêt écologique reconnu, notamment pour plusieurs espèces protégées d'amphibiens, d'insectes et d'oiseaux.

La commune est limitrophe d'un massif forestier à haute valeur écologique, participant au maillage vert régional et servant de corridor biologique pour la faune sauvage.

L'implantation d'éoliennes dans ou à proximité de ces milieux naturels pourrait entraîner des perturbations graves à la biodiversité locale, déjà fragilisée par les pressions humaines.

Le SDRIF-E adopté par la Région Ile-de-France le 11/09/2024 et approuvé par décret en Conseil d'Etat le 10 juin 2025 instaure de nouvelles règles visant, entre autres, à protéger les espaces naturels, agricoles et forestiers.

Les élus de la commune de Chevry-en-Sereine dénoncent le caractère hors échelle des éoliennes dans l'écriture paysagère de ce site.

En outre, le projet représente une atteinte grave à la qualité paysagère du territoire, reconnu pour son cadre naturel et rural, et bénéficiant d'une attractivité cynégétique significative.

Les élus de la commune de Chevry-en-Sereine estiment que le principe de précaution doit être appliqué pour éviter d'introduire un motif paysager industriel inapproprié dans ce paysage au caractère sauvage et préservé et clament haut et fort l'intérêt paysager et culturel du site.

Les élus expriment la nécessité de conserver aux habitants de la commune une qualité de vie et un cadre de vie auxquels ils sont légitimement attachés et de les protéger des nuisances visuelles, sanitaires, sonores et lumineuses d'un parc éolien situé à leurs portes.

La commune regrette l'attrait du côté financier des propriétaires fonciers sans réellement qu'il leur soit rappelé l'implication des générations futures du fait du bail emphytéotique de 99 ans et des coûts qu'elles auront à leur charge en cas de démontage.

Le Conseil Municipal de la commune regrette l'absence de concertation réelle avec les élus locaux et les habitants sur un projet qui impacterait durablement son identité, son environnement et son développement futur.

Monsieur le Maire propose de passer au vote et demande qui est pour le développement d'un parc éolien sur la commune de Chevry en Sereine ?

Vu le Code Générale des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Environnement,

Vu le Code de l'urbanisme,

Considérant qu'un projet d'implantation d'éoliennes serait de nature à entraîner de graves perturbations sur la biodiversité locale et les écosystèmes présents,

Considérant qu'un projet d'implantation d'éoliennes peut avoir un impact négatif sur le cadre de vie et sur la santé des populations de l'ensemble du périmètre d'implantation tant au niveau des nuisances visuelles que sonores,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés :

. EXPRIME son opposition claire et motivée à tout projet d'implantation d'éoliennes industrielles sur le territoire de la commune ou à proximité immédiate.

. DÉCIDE :

Article 1 : D'émettre un avis défavorable à toute implantation d'éoliennes sur le territoire communal ou à proximité, en raison notamment de la présence d'une mare protégée au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme et répertoriée au PLU, d'un massif forestier voisin et des enjeux de préservation de la biodiversité locale.

Article 2 : De réaffirmer l'engagement de la commune en faveur de la protection des écosystèmes naturels et des paysages.

Article 3 : De transmettre la présente délibération à M. le Préfet de Seine-et-Marne, à M. le Président de la Communauté de communes du Pays de Montereau, au Président du Conseil Départemental de Seine-et-Marne, à Mme la Présidente du Conseil Régional d'Ile-de-France, aux services de l'Etat compétents en matière d'environnement, ainsi qu'à tout porteur de projet connu.

Article 4 : De mandater Monsieur le Maire pour entreprendre toute démarche utile à la défense des intérêts environnementaux de la commune.

Questions diverses

Domaine des Marcassins :

M. le Maire informe l'Assemblée que 6 bungalows ont déjà été implantés. 90 emplacements sont prévus à terme permettant d'accueillir bungalows, campings-cars et tentes.

Une association de voile et une autre de plongée, déjà existantes, se réjouissent de ce projet et développent actuellement des projets d'activités sur la base nautique.

De plus la société H2O, propriétaire du bassin, a le projet d'aménager un port fluvial.

Chiens errants

Depuis plusieurs jours, des chiens errent dans le hameau de Grand Courcelles. Malgré plusieurs appels aux propriétaires, la situation perdure. La fourrière a donc été appelée ce jour mais n'a pu capturer les animaux.

M. D'ESTAMPES informe les élus qu'il a, à plusieurs reprises, fait rentrer les chiens chez eux mais un passage dans la clôture leur permet de s'échapper de nouveau. Un des chiens parvient même à sauter le mur d'enceinte de la propriété.

Mme ROBBENS apprend aux élus qu'un des animaux s'est montré agressif ce jour. Elle invite les administrés à prévenir la gendarmerie de Lorrez si la situation devait se reproduire. Les services de la fourrière sont situés à Vaux-le-Pénil et ne possèdent qu'un seul véhicule pour la Seine-et-Marne et le Val d'Oise, ce qui ne permet pas une grande réactivité. Elle rappelle également que ces chiens se sont déjà montrés agressifs envers d'autres canidés. Mme ROBBENS a déjà laissé ses coordonnées téléphoniques à plusieurs administrés afin d'être prévenue et d'appeler les services de la fourrière, mais ces services peuvent être contactés directement par les habitants.

Elagages des haies

Devant la recrudescence des haies non taillées débordant sur le domaine public, M. FOURDRAIN informe le Conseil Municipal de son intention de prendre un arrêté visant à imposer sous un certain délai qui reste à fixer, la taille des haies concernées. Passé ce délai, la commune mandatera une entreprise afin d'effectuer les travaux dont le coût sera refacturé aux propriétaires. M. TANGUY pense qu'un délai de 2 à 3 semaines est trop court. Ms. LEBAS et FOURDRAIN proposent donc 1 mois.

Remerciements

Les associations de Blennes Sport et Loisirs ainsi que le Syndicat d'initiative de Chevry en Sereine remercient le Conseil Municipal pour la subvention qui leur a respectivement été versée.

Mare de Grand Courcelles

M. D'ESTAMPES se fait le relais d'administrés et demande aux élus quand et quels travaux sont prévus. Mme ROBBENS remercie vivement les administrés qui ont bénévolement retiré les roseaux.

M. FOURDRAIN informe qu'un devis d'une première entreprise a déjà été reçu et qu'un second est en attente.

Poteau d'éclairage

M. D'ESTAMPES rappelle qu'un poteau entre le Grand et le Petit Courcelles est plié. Une déclaration sera donc effectuée aux services du SDES.

Eglise

M. D'ESTAMPES apprend aux élus un nouveau problème de sonnerie, la cloche ne fonctionne plus depuis quelques jours. Il renouvellera son appel auprès de l'entreprise en charge du contrat d'entretien afin de solutionner le problème. Il informe également que des pigeons morts ont été retrouvés dans l'église. Un trou dans un des grillages a été découvert. Il conviendra de le réparer afin d'éviter les dégradations.

Travaux de Chevry-Patrimoine

M. D'ESTAMPES distribue aux élus les photos de la restauration du puits situé dans le parc communal, près des terrains de pétanque. Financés par l'association Chevry-Patrimoine, ces travaux se sont achevés ce jour.

L'association a également nettoyé, décapé et repeint 2 bancs situés dans le parc. Les élus remercient vivement l'association pour le travail fourni.

M. D'ESTAMPES informe également l'assemblée que, comme chaque année, l'association tiendra une buvette lors de la traditionnelle course cycliste « Grand Prix de Chevry » qui se tiendra le dimanche 20/07/2025.

SIRMOTOM

Mme HOFLACK fait part des relations conflictuelles entre le syndicat de Montereau et celui de Provins. Il est envisagé de dissoudre le Sytradem.

Mme PLANADE informe les élus que suite à un problème de panne sur le véhicule, la collecte des déchets n'a pu être effectuée lundi 07/07/2025 dans le hameau de Villechasson. Mais le syndicat s'est organisé afin qu'un véhicule collecte les containers ce mercredi après-midi. L'information a été diffusée aux administrés via PanneauPocket.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h45.

Procès verbal du Conseil Municipal du 21 octobre 2025

ORDRE DU JOUR :

- Nomination du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la séance du 09 juillet 2025
- Rapport des décisions du Maire
- Modification du périmètre du SDESM par adhésion de la commune de Vert-Saint-Denis, Réau et Lieusaint
- Décision Modificative n°01/2025
- Projet de mise en place de participation de la commune au financement de la protection complémentaire des agents en matière de prévoyance et de santé
- Rapport d'activités 2024 de la Communauté de Communes du Pays de Montereau
- Questions diverses

Mme Karine BESNAULT a été élue secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 09 juillet 2025 est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Rapport des décisions prises par le Maire en application de l'article L.2122-22 du CGCT

Décision n° 06/2025 du 14/10/2025

OBJET : « NON EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN »

Terrain sis 2 rue de l'Abbaye - 77710 Chevry-en-Sereine

Cadastré section AB n°147-144-143 pour 1929 m²

Délibération n°DE_2025-18

Modification du périmètre du SDESM par adhésion de la commune de Vert-Saint-Denis, Réau et Lieusaint

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- APPROUVE l'adhésion des communes de Vert-Saint-Denis, Réau et Lieusaint.
- AUTORISE Monsieur le Président du SDESM à solliciter Monsieur le Préfet de Seine-et-Marne afin que soit constatée, par arrêté inter préfectoral, l'adhésion précitée.

Délibération n°DE_2025-19

Décision Modificative n°01/2025

Le Maire expose au conseil municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2025, ayant été insuffisants, il est nécessaire de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver la décision modificative suivante :

PRÉVISIONS BUDGETAIRES NÉCESSAIRES EN 2025		
DÉPENSES	FONCTIONNEMENT	RECETTES
Chapitre 042	-3500	
Chapitre 68	3500	
Total	0,00	Total
		0,00

Le Maire invite le conseil municipal à voter ces crédits.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et représentés, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les minorations des dépenses indiquées ci-dessus.

Projet de mise en place de participation de la commune au financement de la protection complémentaire des agents en matière de prévoyance et de santé

Vu l'exposé de M. le Maire,

Les élus, décident de présenter pour avis au Comité Social territorial les choix suivants :

- En santé :

- o La labellisation pour un montant mensuel brut de 15€/mois/agent sous réserve de présentation chaque année d'un justificatif par les agents

- En prévoyance :

o La labellisation pour un montant mensuel brut de 7€/mois/agent sous réserve de présentation chaque année d'un justificatif par les agents

- Les modalités de règlement des participations Santé et Prévoyance seront versées aux agents

- La date d'entrée en vigueur est envisagée au 01/01/2026

Rapport d'activités 2024 de la Communauté de Communes du Pays de Montereau

Le rapport a été transmis à l'ensemble des élus. M. le Maire le parcourt rapidement et invite les élus à en prendre connaissance, si ce n'est déjà fait.

Il souligne l'efficacité des services de la CCPM, notamment ceux dédiés à la Voirie, à la gestion de la GEMAPI.

Questions diverses :

Eoliennes

M. le Maire informe les élus que les Conseillers Communautaires de la CCPM ont voté à l'unanimité la motion d'opposition à l'implantation d'éoliennes sur le territoire de Chevry-en-Sereine.

Recensement de la population

Il aura lieu du 15/01/2026 au 14/02/2026. Ce point sera abordé à la prochaine séance du Conseil Municipal.

Remerciements

L'Association « Les P'tits Bouts » remercie le Conseil Municipal pour la subvention versée.

Associations

ABDC

Mme ROBBENS informe : l'Association des parents d'élèves « ABDC » a décidé, faute de mobilisation des parents, de mettre ses activités en pause pour l'année scolaire 2025-2026. Une réunion sera planifiée au printemps pour peut-être organiser la kermesse en juin. Il n'y aura donc pas de carnaval, loto, etc., cette année.

Chevry-Patrimoine

Les travaux de restauration de l'église et l'investissement de Chevry-Patrimoine lors des visites et conférences organisées ont été récompensés par l'association « Vieilles maisons françaises » qui a offert une plaque et un don de 5000€ à Chevry-Patrimoine. M. le Maire remercie l'administré qui a fixé la plaque sur le mur de l'église. M. D'Estampes rapporte qu'une des faïtières restaurées sur le puits du parc communal n'a pas été correctement réalisée ; elle sera donc remplacée à la charge de l'association. De plus, elle étudie la réfection du puits de Villefranche dont la toiture est vétuste. Un recensement de ces derniers est actuellement en cours sur la commune.

Mme ROBBENS remercie M. D'Estampes pour son dévouement lors des visites de l'église et pour tous les travaux pris en charge en parallèle par l'association.

Imposition

M. LEBAS souhaite soulever que le taux d'imposition communal voté avec 1 point d'augmentation a engendré, avec l'augmentation des bases fiscales, une augmentation globale de 4.61% sur la taxe foncière des administrés.

Finances

M. TANGUY demande s'il serait possible d'avoir un état des comptes sur les dépenses/recettes réalisées sur l'exercice lors du prochain Conseil Municipal afin de pouvoir se projeter pour 2026.

Communication

Journal : Mme BESNAULT demande à ce que soit inséré dans le prochain numéro un article sur la rénovation des puits, les visites de l'église, etc. Elle rappelle qu'une photo de classe de 1943 a été insérée dans le dernier numéro paru et qu'il faudrait finaliser l'identification des élèves. M. le Maire rapporte la précision d'une administrée : à cette époque, des enfants ayant perdu leurs parents durant la guerre avaient été accueillis dans diverses familles du village. Il peut donc être difficile d'identifier tout le monde.

Il est rapporté les vives félicitations d'une administrée à toute l'équipe pour le journal communal depuis sa nouvelle maquette.

Site internet : Mme BESNAULT demande où en est la migration du site internet. Mme ROBBENS a relancé par plusieurs mails l'entreprise, mais tous restés sans réponse. M. le Maire a pu avoir en ligne une personne en charge de cette migration qui s'est excusée du retard accumulé et a promis de la prendre en charge dans les meilleurs délais. M. LEBAS se porte volontaire pour gérer ce dossier.

Clocher de l'église

M. D'Estampes rappelle que la sonnerie ne fonctionne plus. Il a reçu une entreprise qui a établi 2 devis : le premier visant à changer le marteau et le second visant à changer le boîtier de commande. L'Association Chevry-Patrimoine propose de financer le boîtier. Resterait donc à charge de la commune le changement du marteau.

Les élus sont informés que des pigeons sont de retour dans le clocher malgré les travaux entrepris entre 2021 et 2023. Mme ROBBENS propose de rappeler l'entreprise qui a effectué les travaux afin de faire fonctionner la garantie décennale.

Vitesse

Mme ROBBENS souhaiterait que les élus se rassemblent afin de rechercher des solutions visant à diminuer la vitesse dans le village, par l'inversion de STOP par exemple, près de l'école, près de la mare. Ainsi seraient étudiées les possibilités et les emplacements envisagés dans l'ensemble du village.

Mme ROBBENS demandera l'installation de panneaux 50km/h à la CCPM.

Voirie

Mme ROBBENS demande des précisions sur 2 devis réceptionnés en mairie : M. le Maire informe les élus qu'il s'agit du gravillonnage d'un chemin Rue de Heurtevent et de la réfection partielle de la ruelle de la Thibie qui est fissurée. M. DISANT précise que la commune dispose déjà de gravillons et que les agents communaux pourraient se charger de les étaler dans ledit chemin.

Il demande à ce que la commission « Travaux » soit réunie pour aborder les coûts de ces travaux.

Mme ROBBENS précise qu'il serait temps de songer aux travaux qui pourraient être envisagés sur le budget 2026.

Une réunion de travail se tiendra donc le 05/11/2025 à 19h en mairie.

Demande d'un administré

Mme PLANADE demande si l'administré qui se plaint d'écoulements d'eau dans son allée venant de la rue de Courcelles a eu réponse à sa demande. M. le Maire précise qu'il demandera la création d'un « coussin » devant le portail dès qu'une entreprise faisant de l'enrobé interviendra sur la commune.

CCAS

Mme PLANADE demande des précisions sur le mail reçu du Service de Gestion Comptable (SGC) qui propose la dissolution du CCAS afin de l'intégrer sous forme d'une commission sociale dans le budget communal.

Cette possibilité sera présentée aux élus et une délibération devra être prise en ce sens, s'ils y sont favorables. Mme ROBBENS précise que le CCAS est propriétaire de bois et qu'il convient de s'assurer auprès du SGC que ces parcelles seront bien au nom de la commune après une potentielle dissolution.

Donation

Mme PLANADE demande où en est la proposition d'une propriétaire qui souhaiterait faire don d'une parcelle de bois à la commune. M. le Maire répond qu'il est très difficile de contacter la notaire de la propriétaire mais que la parcelle ne présente pas beaucoup d'intérêt pour la commune. Il doit donc être réfléchi rapidement de la suite à donner à cette donatrice.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h10.

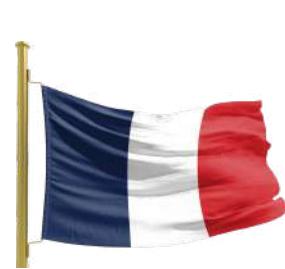


RETOUR EN IMAGES

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE



Le 11 novembre, une cérémonie commémorative s'est tenue à Chevry autour du monument aux morts. A cette occasion, le maire a procédé à la lecture du message du Ministère des Armées et des Anciens Combattants. La cérémonie s'est déroulée en présence des sapeurs-pompiers, de l'Orchestre de la Renaissance Voulxoise, rassemblant habitants et autorités dans un moment de recueillement et de mémoire.



LA SOIRÉE MOULES-FRITES



Cette année encore, l'équipe du SI a régalé ses convives avec ses délicieuses Moules-frites préparées par le chef Fred épaulé de Patricia et Lionel. Thierry, quant à lui, a géré les frites d'une main experte !

Convivialité et bonne humeur étaient au diapason... Merci le SI !



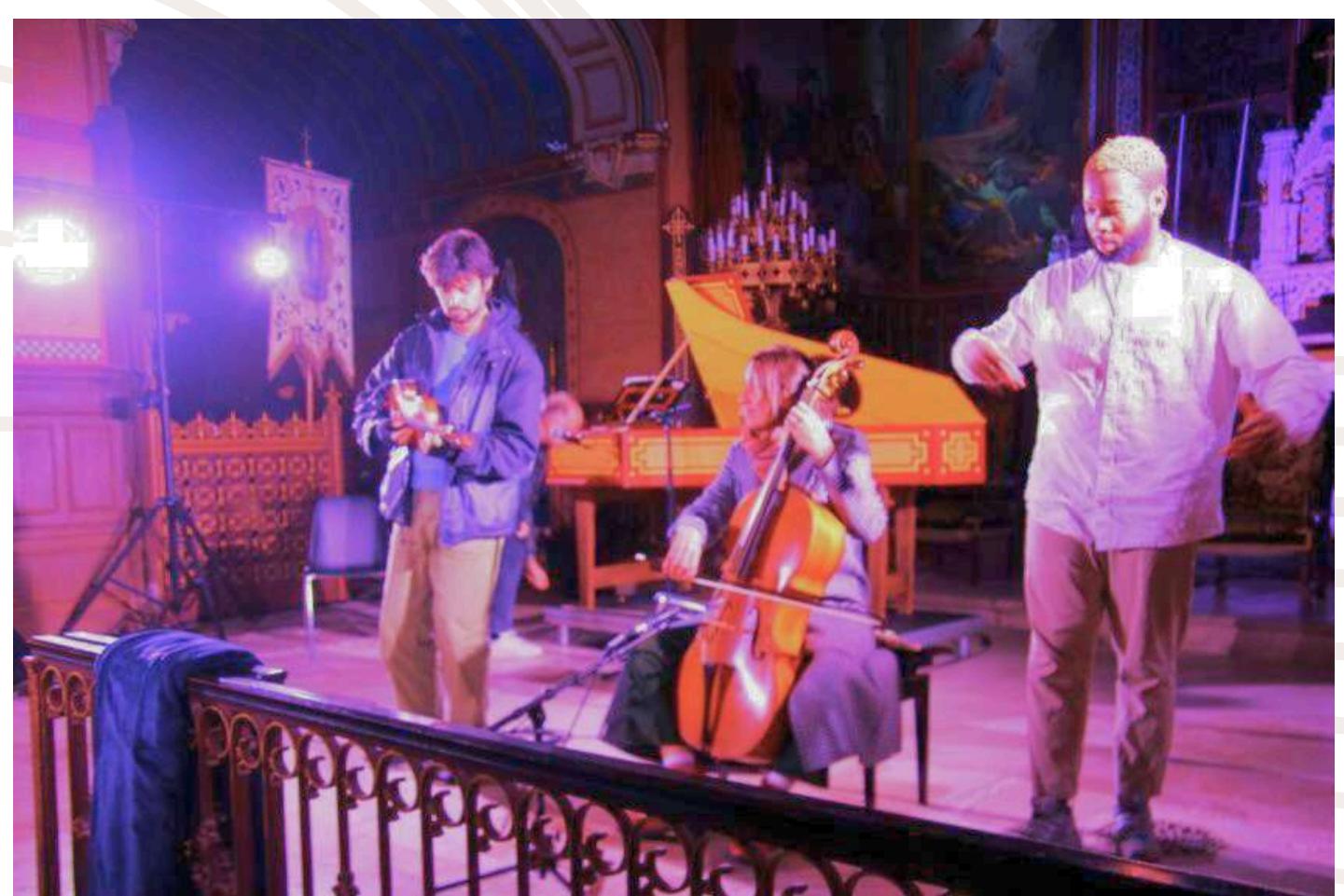
RETOUR EN IMAGES

LE MAJESTIC A CHEVRY



Le 30 novembre, le MAJESTIC s'est invité à l'Eglise de Chevry en proposant un spectacle original mêlant musique baroque et cultures urbaines, porté par trois artistes phares de la scène contemporaine.

Une rencontre audacieuse qui a su séduire notre public chevriot.



RETOUR EN IMAGES



Chevry au rythme de Noël



Tout était prêt pour accueillir les 21 bambins : ateliers créatifs et jeux de société. Un moment fort sympathique partagé avec les parents présents. Puis ce fût le moment de donner quelques couleurs à notre beau sapin : guirlandes et boules ont trouvé place grâce aux jeunes mains habiles. Après l'effort...le réconfort : retour à la salle pour le goûter. Mais quelle surprise attendait les enfants ! Le Père Noël en personne, confortablement installé dans son fauteuil, les attendait avec sa hotte bien garnie..... c'est donc des étoiles plein les yeux que chacun a pu recevoir un cadeau des mains de notre Santa Claus local (qu'il en soit d'ailleurs vivement remercié !). Merci aux Calèches de la Sereine qui ont offert le goûter!

Cette année encore, l'équipe du SI a pris GRAND plaisir à réjouir les enfants de notre beau village.



Marché de Noël de la CCPM

Le Grand Marché de Noël du Pays de Montereau s'est tenu le week-end des 6-7 décembre.

40 artisans (dont 2 stands chevriots !), food trucks, artistes et associations ont régalé les visiteurs qui ont pu passer un moment authentique et traditionnel dans un cadre fabuleux !

Spectacles, concerts, mais aussi activités pour les plus jeunes dont un atelier de sculpture sur glace et bien évidemment la traditionnelle venue du Père Noël qui a ravi petits et grands enfants...



ACTUALITÉS



Municipales 2026 : le mode de scrutin change pour les communes de moins de 1 000 habitants

Hier, un scrutin majoritaire pluri-nominal : Jusqu'à présent, les conseillers municipaux des communes de moins de 1 000 habitants étaient élus au scrutin majoritaire, pluri-nominal, à deux tours. Les candidats se présentaient par candidatures isolées ou groupées. Dans ce dernier cas, le panachage était autorisé, c'est-à-dire la possibilité de rayer le nom de certains candidats et de les remplacer par d'autres. Ce système ne permettait pas d'imposer le respect de la parité.

Aujourd'hui, un scrutin de liste paritaire proportionnel : Aujourd'hui, le mode de scrutin est identique dans les 25 000 communes de moins de 1 000 habitants et les autres. Les listes doivent être paritaires et respecter une alternance femme/homme ou inversement. Le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de listes complètes de candidats et la suppression du panachage.

Il n'est donc plus possible d'ajouter / supprimer des noms et de modifier l'ordre de présentation possible lors du vote. Désormais, si vous ajoutez ou rayez le nom d'au moins un candidat sur votre bulletin de vote, celui-ci sera considéré comme nul. Il en sera de même si vous modifiez l'ordre des candidats.

Source : Ministère de l'Intérieur



Cette année, notre commune réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du jeudi 15 janvier 2026.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, **Mme Marie-France GONCALVES**, recrutée par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !



**Marie-France GONCALVES,
agent recenseur de la commune**

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
3. Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.



Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter la mairie :

01 64 31 50 12.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.



TRAVAUX ET ENTRETIEN

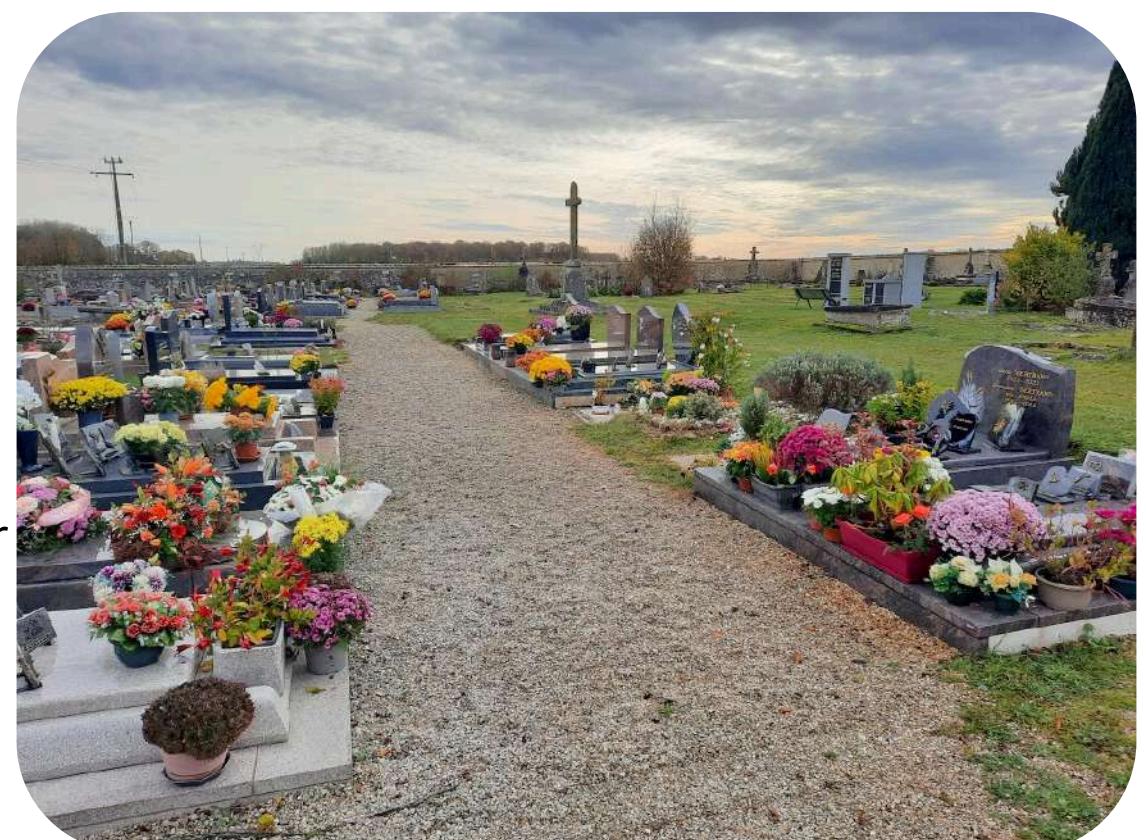


Lors du nettoyage des toitures de la mairie début 2025, nous avons pu constater que le faîtiage de la salle Clic- Net était fissuré et que la toiture des anciens WC était dans un état désastreux. Les travaux de remise en état ont été réalisés par l'entreprise Florian Rodot de Villemaréchal.

Les agents communaux ont toujours à cœur d'entretenir notre cimetière : ainsi pour le 1er novembre, comme chaque année, il était fin prêt à accueillir les familles endeuillées qui ont réitéré leurs félicitations pour son entretien irréprochable, rendant ainsi hommage aux défunt inhumés.



Un grand merci à nos agents communaux pour les travaux de peinture du monument aux morts, réalisés en régie interne pour le 11 novembre.



Arceaux Vélos - place de l'Eglise

Travaux de la CCPM

Des stationnements vélos pour tous

La Communauté de Communes du Pays de Montereau a installé des stationnements cyclables sur la place de l'Eglise et près de l'école. Rappelons que ces équipements visent à favoriser les mobilités douces du quotidien en permettant à tous de pouvoir stationner leur cycle à proximité des établissements scolaires...



Abri Vélos - Ecole



Travaux VC1

La rénovation de cette route entre les 2 départementales D219 et D92 n'était pas inscrite dans la programmation triennale de la CCPM. A la suite à nos demandes répétées, la communauté de communes a procédé au renfort des bas-côtés de cette route vicinale. Un chantier important de plus d'un kilomètre qui a mobilisé de lourds matériels. Nous avons demandé à la CC de gravillonner dès que possible cette CV1.

VIE DU VILLAGE



Stationnement dans la commune : quelques rappels utiles

Plusieurs habitants se sont récemment présentés en mairie afin de signaler **des problèmes de stationnement dans la commune.**

Il a notamment été constaté que certains véhicules sont régulièrement **garés à proximité d'intersections**, réduisant fortement la visibilité et créant des situations dangereuses pour les automobilistes comme pour les piétons.

Par ailleurs, des doléances concernent également des **véhicules laissés stationnés sur la voie publique** pendant de très longues périodes, parfois toute l'année, sans être déplacés.

La municipalité rappelle que la voie publique n'a pas vocation à servir de garage privé et que le respect des règles de stationnement est essentiel pour la sécurité et le bien-vivre ensemble.

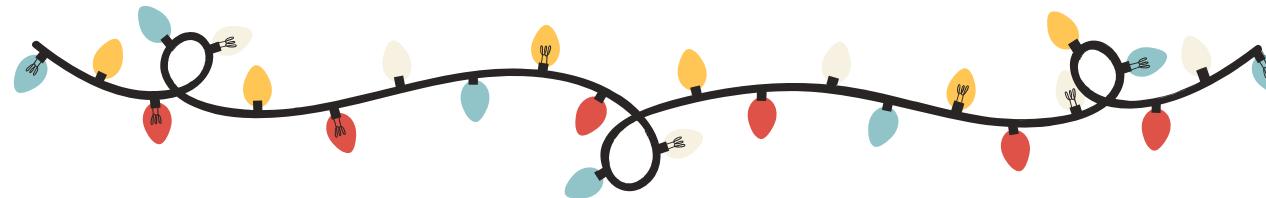
Circulation sur la place de l'église : retour fleuri

Comme vous avez pu le constater, les **grands bacs de fleurs ont été remis en place** afin de sécuriser la place de l'église, régulièrement empruntée par de nombreux véhicules souhaitant éviter le stop. Ce passage, parfois à vitesse excessive, concernait aussi bien des voitures que des véhicules plus imposants tels que des bus, des camions ou encore des tracteurs. Cette mesure vise **à préserver la circulation des piétons.**

Nous comptons sur le civisme de tous !!!



UN GRAND MERCI à David & Thierry pour les illuminations de Noël sur la place du village qui ont apporté une belle touche de magie aux fêtes.



VIE DU VILLAGE

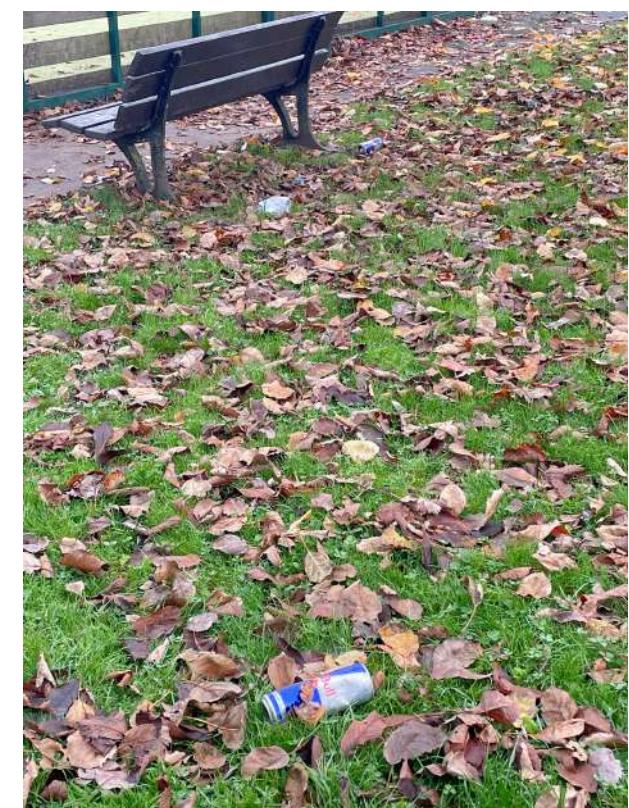


Incivilités et dégradations : la mairie reste mobilisée

AVEC UNE TOLERANCE ZERO

Malgré les multiples actions de sensibilisation relayées dans le journal de Chevry, des dégradations et dépôts de déchets ont une nouvelle fois été constatés sous la halle, au city mais également en pleine nature. **Ces agissements sont inacceptables et portent atteinte au cadre de vie de tous.**

La municipalité rappelle que les dégradations et dépôts sauvages sont strictement interdits et passibles de sanctions conformément à la réglementation en vigueur (Cf décret n° 2015-337 du 25 mars 2015 – ce décret aggrave l'amende encourue en cas d'abandon de détritus sur la voie publique passant d'une catégorie "amende 2ème classe de 150 euros à une amende 3ème classe de 450 euros"). Des mesures renforcées de surveillance et de contrôle sont mises en œuvre afin d'identifier les auteurs de ces faits. **La mairie n'hésitera pas à engager des poursuites en cas de constatation d'infractions...** il convient de rappeler que le maire et ses adjoints ont la qualité d'OPJ (Officier de Police Judiciaire).



Les espaces publics sont des biens communs : leur respect est une obligation, non une option !!!

La municipalité appelle chacun à la responsabilité et au civisme, et remercie les habitants qui contribuent à préserver leur commune.



ENFANCE / JEUNESSE



Tu as obtenu ton BAC ou ton BREVET en juillet 2025 ?

Félicitations !

La commune te réserve une surprise...

Envoie vite la copie de ton diplôme par mail à chevry.en.sereine@wanadoo.fr **AVANT LE 08/01** et **réserve ta soirée du 23/01 !**

A très vite....

ATELIER DES ARTISTES AVEC LE MAJESTIC



Les deux classes de l'école ont pu chacune bénéficier d'un **atelier mêlant danse et musique** avec Jérôme Oussou, danseur hip-hop, Aude Walker-Viry, violoncelliste et André Costa, violoniste de l'ensemble Le Concert de l'Hostel Dieu, orchestre baroque.

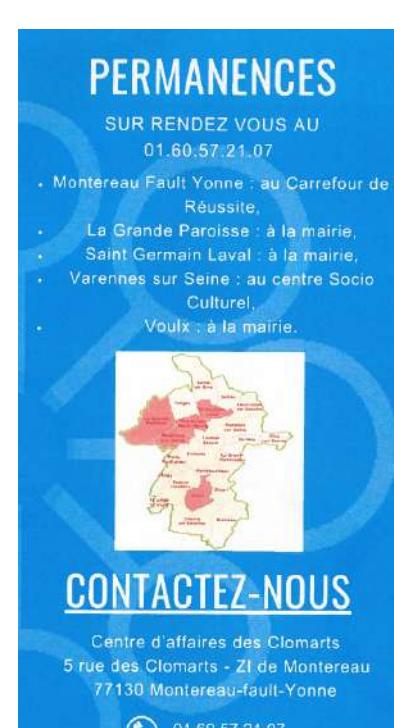
Après un échauffement scrupuleux et ludique, les enfants ont répété différents mouvements, guidés par les intervenants puis ont réalisé une chorégraphie collective. Ils ont pu également découvrir les timbres du violon et du violoncelle, écouter des morceaux baroques et voir des mouvements de danse très impressionnantes !

Un très bon moment pour tous !



MISSION LOCALE DE MONTEREAU

En complément de l'article prédomment publié dans le numéro 97 du Journal de Chevry, voici le visuel de la nouvelle plaquette de la Mission Locale du Bassin économique de Montereau. Cette plaquette est à votre disposition en Mairie.



AIDE À L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE POUR TOUS LES JEUNES

Region Île-de-France, Région Île-de-France, France Travail, Pôle Emploi, ARS

HISTOIRE

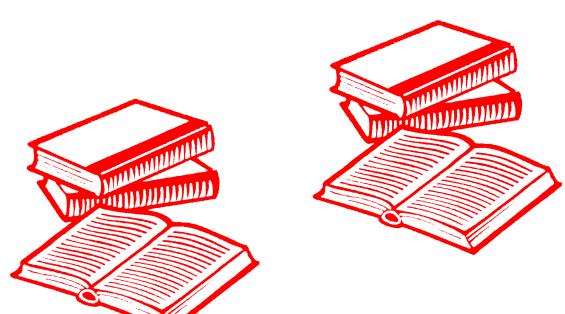
Souvenirs, souvenirs.....

Une administrée nous partage une photo de classe de 1943 : reconnaisssez-vous ces élèves chevriots et leur institutrice ?

A vos archives, il nous manque encore quelques noms !!!



1- Jeanine Regnier - 2. Bernard Henry - 3. Denise Goniche - 4. Mariette Daguet - 5. ??? - 6. Christiane Lemaintec
7- Nicole Foin - 8- ??? - 9. Pierre Besnault - 10. ??? - 11. Serge Besnault - 12. ??? - 13. Maurice Doyen
14- ??? - 15. Alain Larrivé - 16. Liliane Besnault - 17. ??? - 18. ???



HISTOIRE

Souvenirs, souvenirs.....

L'histoire du crash d'un avion à Chevry ...

Histoire d'un crash

Mercredi 9 décembre 1942

Une soirée calme d'un début d'hiver.

21h20 : Le téléphone sonne à la gendarmerie de Lorrez Le Bocage.

Le maréchal des logis commandant la brigade décroche.

Une explosion violente s'est produite au carrefour des trois communes : Chevry en Sereine, Thoury Ferrottes et Voulx.

Lieu-dit « La tuilerie de la mare ».

Un avion, en feu, vient de s'écraser ! Que s'est-il passé ?

Décembre 2024 :

Gérard BATUT apprend qu'un aviateur a été découvert le 11 décembre 1942 par des habitants de VILLEMARECHAL.

C'est le début d'une enquête réalisée par un passionné pour un devoir de mémoire.

Il part sur les traces de **JACK**. Qui est-il ? D'où vient-il ? Que devient-il ?



8 février 2026

CHEVRY EN SEREINE

16h Salle polyvalente

(Entrée libre)

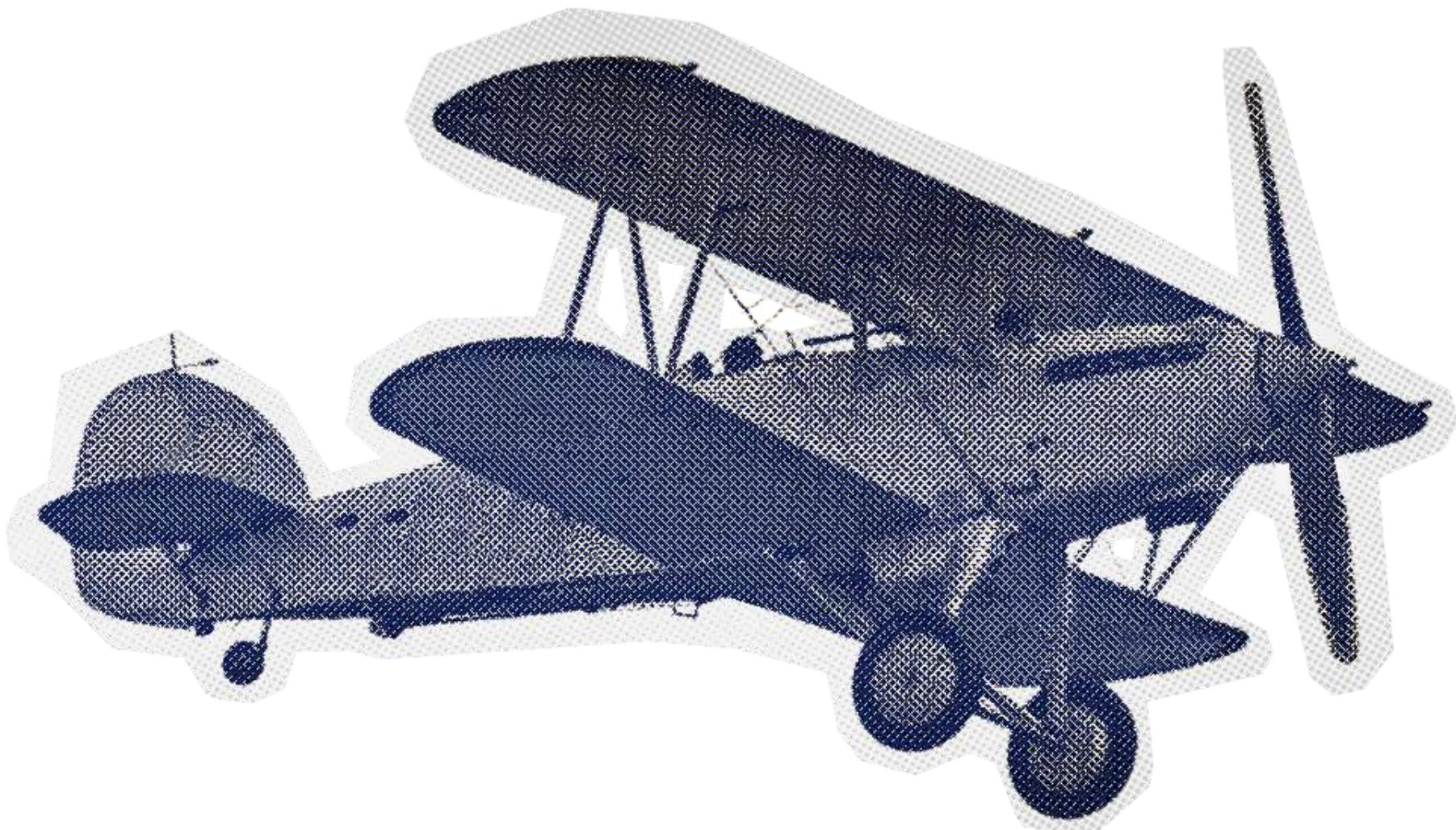
Gérard BATUT vous fera découvrir l'extraordinaire aventure humaine de JACK vécue lors de cette période sombre de l'occupation allemande.

Gardez à l'esprit le sens de la démarche de Gérard BATUT qu'il résume ainsi:

« L'histoire des hommes m'a toujours passionné, pas nécessairement la grande, mais plutôt la vraie, la petite, celle de nos familles, de nos lignées, de nos photos jaunies, celle qui nous touche ».



JC TOURNIER



PAS LOIN DE CHEZ NOUS



Connaissez-vous le petit Univers de Blennes ???

Nous vous invitons à découvrir ce lieu d'échanges unique et chaleureux animé par Kathleen, heureuse propriétaire depuis 2024.

Idéalement situé au cœur du village, le bar/épicerie "Le Petit Univers de Blennes" offre bien plus que les services habituels d'un bar et d'une épicerie de premières nécessités : c'est un véritable point de rencontre où chacun est le bienvenu.

La clientèle y vient des villages alentours, attirée par l'ambiance conviviale et familiale ainsi que la diversité des animations proposées. En effet, chaque mois, un samedi soir, Kathleen propose une soirée karaoké et un concert dans une salle spécialement aménagée. A l'occasion de ces soirées, un service snacking avec des planches apéros est proposé.

En semaine, le Petit Univers de Blennes vit également au rythme d'activités régulières :

- le mardi, de 14 h à 17 h, après-midi jeux de société.
- le mercredi, de 14 h à 17 h, atelier tricot-crochet pour les passionnés comme les curieux.

- En fonction des demandes, des retransmissions de rencontres sportives peuvent être diffusées.

Toujours prête à partager un moment avec ses clients, Kathleen insuffle à ce lieu une atmosphère chaleureuse où l'on vient autant pour se détendre que pour rencontrer du monde. Son mot d'ordre : faire sortir les gens de chez eux et encourager des belles rencontres.

Alors, soyez curieux et découvrez ce lieu !!!

N'hésitez pas à suivre toute l'actualité de ce "bar familial" sur la page

Facebook suivante :

Petit Univers de Blennes – Kafana

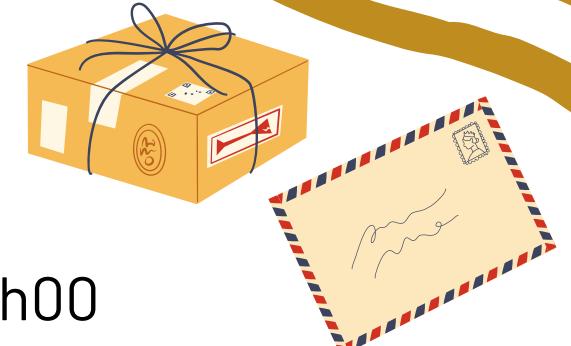


BON A SAVOIR

Nouveaux **horaires** d'ouverture de la **poste** à compter du 15 septembre 2025 :

Lorrez le Bocage : Du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.

Voulx : Du mardi au vendredi de 9h30 à 12h00 et samedi de 09h00 à 12h00



La collecte à domicile, c'est possible...

SOS Encombrant : enlèvement à domicile de vos encombrants

C'est un service sur rendez-vous du SIRMETOM. L'intervention se fait rapidement chez vous ou sur le trottoir selon vos disponibilités.

- 1 intervention = 5 m³
- 1 intervention GRAVATS = 0.5 m³
- 1ère intervention = 5€
- 2ème intervention = 10€
- 3ème intervention = 15€
- 4ème et dernière intervention = 20€

Réservez une intervention par téléphone au **0800 456 315**.

Vous êtes aidant d'un proche ne restez pas seul

Le service SAPHA de la Maison Départementale des Solidarités (MDS) de Montereau met en place un groupe de parole intitulé « **Parole partagée** », destiné aux personnes aidant un proche âgé ou porteur d'un handicap (parent, conjoint, enfant, voisin...).

Cet espace a pour objectif de :

- Favoriser l'échange d'expériences dans une écoute bienveillante,
- Permettre l'expression des difficultés et du vécu d'aidant.
- Prévenir l'isolement et l'épuisement à travers la solidarité du groupe
- Trouver des ressources et de nouvelles façons de faire

Le flyer ci-contre est à votre disposition en mairie.

N'hésitez pas à partager cette information à des usagers concernés et à les orienter vers cette action afin qu'ils puissent bénéficier d'un temps de dialogue, d'échanges et de soutien.



Un problème sur la voirie ou d'éclairage public à CHEVRY ?

Signalez-le directement par internet !

VOIRIE



Vous souhaitez signaler un problème ou une anomalie concernant la voirie ou les aménagements relevant de la compétence de la Communauté de Communes du Pays de Montereau (CCPM) ?

Le lien ci-dessous vous permet d'informer les services techniques de la CCPM d'un besoin d'entretien, de réparation ou d'intervention concernant : les chaussées, trottoirs, accotements, pistes cyclables ou aires de stationnement, les dispositifs de signalisation ou de sécurité (panneaux, glissières, potelets...), ou tout autre élément appartenant aux dépendances du domaine public routier.

<https://paysdemontereau77.fr/les-services-au-quotidien/voirie/>



ECLAIRAGE PUBLIC

À partir du 1er janvier 2026, vous pourrez signaler sur le site WeSignal, accessible en ligne à l'adresse ci-dessous toute panne d'éclairage public constatée sur notre commune, sans inscription ni création de compte préalable.

Les signalements effectués via WeSignal sont transmis à la mairie, qui en assure la modération, l'intégration dans l'interface commune/SDESM.

L'objectif de WeSignal est de faciliter la remontée des dysfonctionnements, d'améliorer la réactivité des interventions et d'associer davantage les usagers au bon fonctionnement de l'éclairage public.

Adresse de signalement : <https://sdesm.wesignal.fr>

CULTURE ET ASSOCIATIONS

Association les Calèches de la Sereine

L'association Les Calèches de la Sereine, anciennement Association Sport Nature et Loisirs (ASNL), est une association de loi 1901 à but non lucratif. Elle est Chevriote et a pour objectif d'organiser des manifestations festives et équestres.

Chaque année, depuis plus de 10 ans, sont organisés :

- Un apéritif ouvert à tous sur la place du village de Chevry avec le Père Noël en décembre
- Une randonnée équestre sur un week-end au mois de mai à Bois Ramort.

Des soirées festives en dehors des événements cités précédemment peuvent également être organisés durant l'année (soirée disco, cabaret ...).

Zoom sur l'apéritif de Noël qui a eu lieu ce Vendredi 19 décembre 2025 :

Le Père Noël accompagné d'un bel attelage et de cavaliers se sont rendus dans un premier temps au magasin Intermarché puis au bar tabac « la croisée du Bocage » à Lorrez le Bocage, vin chaud, bonbons y étaient distribués.

Il s'est ensuite dirigé sur la Place de Chevry en Sereine à 19h00 où bon nombre d'entre vous êtes venus.

Pour cette occasion, l'association a offert l'apéritif et des huîtres à déguster à tous ceux qui avait fait le déplacement.

Le Père Noël quant à lui avait un panier rempli de bonbons pour petits et grands !

Il était demandé aux participants d'apporter également de quoi grignoter et boire durant la soirée afin de partager autour de la table ou du brasero les spécialités de chacun.

Que de partage et de bonne humeur pour clôturer ensemble l'année qui vient de s'écouler ! Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui sont venues. Vous étiez nombreux et chacun a pu partager, discuter, rigoler.

La magie de Noël a même permis à certains de se retrouver après quelques années sans se voir !

Nous sommes heureux de voir que chacun joue le jeu et le Père Noël ayant énormément apprécié cette convivialité a déjà réservé sa venue pour l'an prochain avec quelques nouveautés à venir. La date exacte sera communiquée ultérieurement.

Nous vous souhaitons une excellente année 2026, prenez soin de vous et à très vite !

L'équipe des Calèches de la Sereine



Association

LIRE ECRIRE DIRE

Planning des ateliers d'écriture

2025-2026

- 23 Janvier : 17h lecture de nouvelles : Médiathèque Gustave Faubert Montereau avec la participation des 4 auteurs de l'association (Pierre-Yves Poindron, Maryvonne Houlez, Patrick Dubois, Guy Alamarguy)
- 30 Janvier : atelier d'écriture. Salle près de la Mairie
- 13 Février : Atelier d'écriture. Salle près de la Mairie
- Samedi 14 février 16h salle polyvalente : Lecture extrait d'auteurs « Nuits de la lecture » Autour du thème Villes et campagnes

– 27 Mars : Atelier d'écriture Salle près de la Mairie

– Dimanche 29 Mars Lecture Poétique « Printemps des poètes » Salle polyvalente 16h Thème : La liberté. Force vive déployée.

– 17 Avril : atelier d'écriture. Salle près de la Mairie

Prévision 2ème trimestre 2026 : La date reste à programmer

Un samedi après-midi à partir de 14h : rencontre autour du livre et de la lecture. Salle polyvalente

– Ouverture 14h salon du livre avec les auteurs de l'association : Pierre-Yves Poindron (Nouvelles) Maryvonne Houlez (Nouvelles), Patrick Dubois (Nouvelles), Guy Alamarguy (Romans, Récits, Nouvelles)

– 16h lecture de textes issus des ateliers par les participants des ateliers animés par Guy Alamarguy.

– Exposition : présentation des œuvres d'art de Patrick Dubois (accrochage mur panneau)

– Pot de clôture

Notez bien les dates. N'oubliez pas !

« L'écriture c'est l'inconnu » écrit Marguerite Duras.

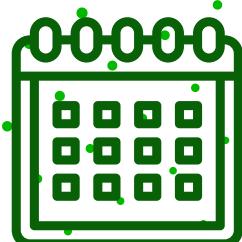
Venez découvrir et vous évadez. Nous avons tous besoin d'un souffle de créativité.

AGENDA

INVITATION

Vendredi 23 janvier 2026
à 19h00
à la salle des fêtes de
Chevry-en-Sereine

Didier FOURDRAIN, Maire,
et l'ensemble du Conseil Municipal
vous présentent leurs meilleurs voeux
et vous convient à la traditionnelle
cérémonie des voeux, suivie d'un vin
d'honneur, moment privilégié de
partages et d'échanges



Samedi 24 janvier 2026

À 18h00



Salle CLIC NET
Près de la mairie



Survi d'un verre
de l'amitié !

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Du Syndicat d'Initiative (SI)
votre Comité des fêtes

Venez échanger
avec nous sur le
programme
d'animations de notre
village !



Association SYNDICAT D'INITIATIVE
3 rue de la Croix Saint Marc
sichevry@gmail.com

Nous vous attendons NOMBREUX !



Histoire d'un crash



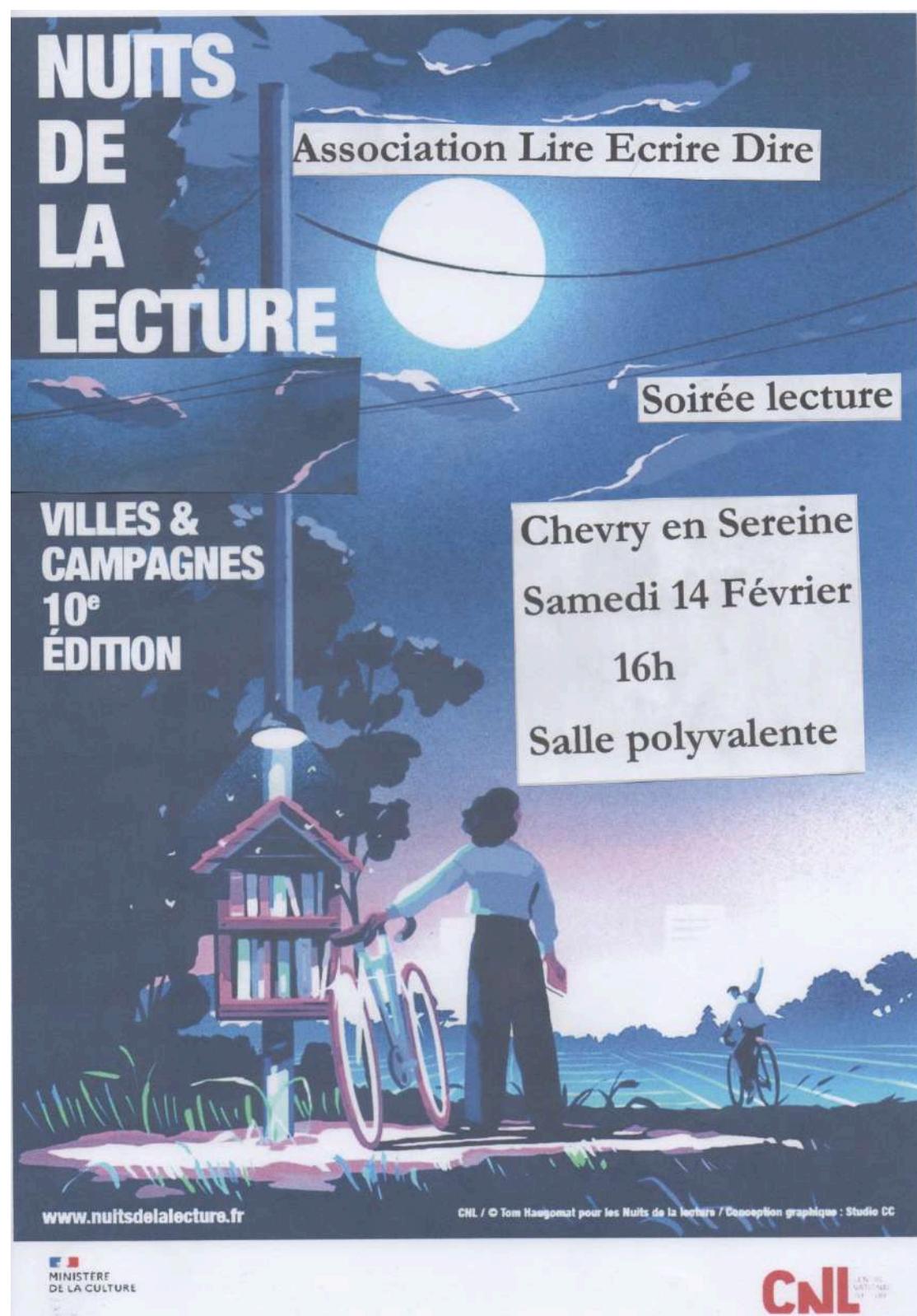
Jack Dawson
La Royal Air Force
sur la région
1942

Conférence
Gérard Batut



CHEVRY-EN-SEREINE
dimanche 8 février 2026
salle polyvalente - 16 h

ENTREE LIBRE



MINISTÈRE
DE LA CULTURE

CNL





JUMELAGE

20 ans de présidence !

Comme chaque année, nos amis du comité du jumelage de Starzach ont fait le déplacement pour tenir un stand de spécialités allemandes lors du marché de noël de Villemaréchal : curieux ou habitués sont ainsi venus se régaler des schupfnudeln ou de bredle (traditionnels petits gâteaux de noël), sans oublier la bonne bière allemande (avec modération !).



Mais cette année, cette visite avait également un autre but :

célébrer la 20ème année de présidence de Dominique REGNERY à la tête du syndicat intercommunal du jumelage Bocage Gâtinais-Starzach.

Thomas NOÉ, Maire de Starzach a d'ailleurs fait le déplacement, afin de pouvoir honorer l'investissement de Dominique des 2 dernières décennies.

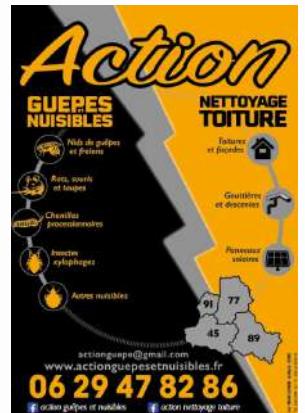
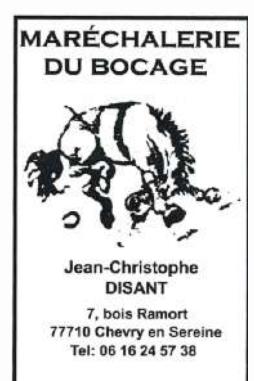
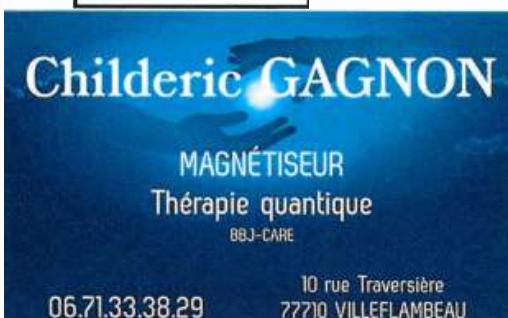
Accueillis au son de la vidéo de l'Hymne à la Joie chantée en allemand par les élèves de CM1-CM2 de l'école de Blennes, les convives ont ensuite écouté avec attention les discours de Dominique, mais également de M. NOÉ et enfin de Holger KRON, Président du Jumelage de Starzach, lui-même président depuis 19 ans !

C'est avec une certaine émotion que les 2 Présidents ont chacun ouvert leur cadeau...

Enfin c'est dans la plus grande convivialité que la soixantaine d'invités a pu apprécier le cocktail dinatoire en se remémorant les anecdotes des 20 dernières années...

Une soirée « Remember », riche en émotions, à l'image de notre amitié avec Starzach !



Action Guêpes et nuisibles**06 29 47 82 86****Guêpes / nuisibles / nettoyage toitures****Alexandre Robbins jardin****06 73 36 17 06****Création & entretien d'espaces verts
(taille,tonte..)****Atelier Genièvre****06 42 58 34 65****Sculpture, peinture maisonnettes, masques****Bokor****06 52 37 37 52****Maçonnerie et entretien****GCS 77****06 25 61 29 19****plomberie chauffage****Maréchalerie du Bocage****06 16 24 57 38****Childéric Gagnon****06 71 33 38 29****magnétiseur, thérapie quantique****Mélanie Schees Conseils****06 09 91 26 40****Epargne retraite, défiscalisation pour les particuliers et entreprises****Monique Lang****06 73 87 80 89****thérapie de couple, réflexologue****Pascal Asselineau****06 69 22 31 51 10****Chaudronnerie, serrurerie,
ferronnerie d'art****Green Paysage****Paysagiste****06 82 94 38 48****Nathalie Verrot****07 49 70 99 83****Conseils audits****Théveny Piscine****07 69 96 77 08****Entretien / rénovation pose
membrane armée****Sandra Megtert****06 73 04 94 50****Praticienne de Shiatsu****Pizza Joël****06 59 60 04 68****un dimanche sur deux de 17H à 21h****place de l'Eglise****Pizzas à commander et à emporter**

les
professionnels
de Chevry

DIVERTISSEMENTS DU COURRIER DE CHEVRY

DEVINEZ QUELS SONT CES Films cultes de Noël



Ce jeu consiste à deviner les classiques du 7e art de Noël en déchiffrant les émoticônes comme un rébus. Ça n'a pas l'air si facile au premier abord, n'est-ce pas ? Mais on est sûr que vous vous en sortirez.



*La correction
du numéro précédent*

LES POMMES A L'HONNEUR

- 1- Golden delicious
- 2- Plus de 7000
- 3- Normandie
- 4- Tarte tatin
- 5- Une pomme par jour éloigne le médecin



COQUILLES SAINT JACQUES ET PATATES DOUCES

POUR 4 PERSONNES

Préparation : 60 mn - Cuisson : 45 mn

- Eplucher les patates douces
- Les couper en rondelles pas trop épaisses et les poser sur une plaque + papier sulfurisé - Les badigeonner d'huile d'olive
- Mettre au four préchauffé à 190°C pendant 25 à 30 minutes jusqu'à ce que les patates se colorent joliment.
- Préparer les poireaux en les coupant en fins tronçons + les faire suer dans la poêle et enfin rajouter la crème fraîche.
- Pour la sauce, éplucher et hacher finement les échalotes. Placer-les dans une petite casserole. Verser les 150ml de vin blanc sec.
- Poivrer et laisser bouillir jusqu'à n'avoir presque plus de liquide. Juste un léger fond. Cela prend 15 minutes environ. Ajouter alors le beurre salé en 4 ou 5 fois, sur feu doux. Le premier morceau doit bien fondre avant d'ajouter la suite. Quand tout le beurre est ajouté, verser une cuillerée à soupe de crème liquide entière pour bloquer la sauce et l'empêcher de trancher. Ajouter aussi le zeste d'une 1/2 orange non traitée.
- Faire revenir les coquilles saint jacques dans du beurre salé
- Dresser les assiettes en faisant une rosace de patate douce. Placer un tas de poireaux crémeux puis les coquilles Saint Jacques. Arroser à votre convenance de beurre blanc à l'orange et déguster sans attendre !

Ingédients :

2 Patates douces

Sel, poivre

1 kg de Poireaux

125 g Beurre salé

20 cl de Crème liquide

Zeste 1/2 orange

12 belles coquilles Saint jacques

Bonne dégustation !

4 cuillère à soupe d'huile d'olive

150 ml vin blanc sec

2 échalotes